

DLA & Territoires

DÉCEMBRE 2012
18
NUMÉRO

SOMMAIRE

TERRITOIRES 2-3

Une solution innovante en Haute-Corse : le GE Tremplin

ZOOM SUR 4

Une initiative favorisant la mutualisation entre SIAE

ENTRETIEN 5

Les réseaux de l'IAE : amplifier la collaboration avec les DLA

EN ACTION 6

L'insertion par l'activité économique : moteur du développement local

REPÈRES 7

Bilan de l'accompagnement des SIAE par les DLA en 2011

ACTUALITÉS 8

Les enjeux de l'accompagnement des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Dans un contexte de chômage élevé, qui touche d'abord les personnes faiblement qualifiées, les structures du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) ont un rôle particulièrement important à jouer. Ainsi, chaque année, près de 4 000 SIAE permettent à 200 000 personnes d'être embauchées, soit plus de 55 000 équivalents temps plein¹.

Pour renforcer et consolider les structures du secteur, l'Etat a engagé en 2009 un grand chantier de modernisation qui s'est traduit par différents axes de travail : développement des achats socialement responsables, travail sur le modèle économique ; mutualisation ; formation des salariés en insertion ; développement des partenariats avec les entreprises.

Dans ce contexte en pleine mutation, l'accompagnement des structures de l'IAE, que ce soit dans le cadre de l'offre d'accompagnement des réseaux ou du DLA, revêt un enjeu central. On le voit par exemple avec l'outil d'autodiagnostic financier mis en œuvre par les réseaux qui permet aux dirigeants de renforcer leur expertise en analyse économique et financière. Cet accompagnement peut s'articuler avec des accompagnements du dispositif DLA pour accroître la professionnalisation des structures.

Céline JAEAGY-ROULMANN,

CHEF DE LA MISSION INSERTION PROFESSIONNELLE
SOUS-DIRECTION INGÉNIERIE DE L'ACCÈS
ET DU RETOUR À L'EMPLOI
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

¹. Sources : DARES Analyses, Mars 2011 (chiffres 2008) ; Estimation Avise pour le nombre d'ETP

ÉDITO



Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le **Dispositif local d'accompagnement (DLA)** appuie les structures d'utilité sociale créatrices d'emploi dans leur démarche de consolidation et de développement. Le Fonds social européen (FSE) et de nombreuses collectivités locales participent au financement du dispositif. La CPCA, Conférence permanente des coordinations associatives, y est associée à travers notamment sa participation au comité de pilotage national. Centre de ressources et plateforme technique au service de l'ESS, l'**Avise** anime au niveau national le dispositif composé de 106 DLA, 19 C2RA et 6 CNAR.

Une solution innovante en Haute-Corse : le GE Tremplin

L'accompagnement social et professionnel au sein des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) constitue un élément clé du parcours des personnes. Comment parvenir à bien assurer cette mission lorsque les moyens des structures sont limités ? Grâce à l'appui du DLA de Haute-Corse, le Groupement d'employeurs (GE) Tremplin propose une solution innovante. Une idée à dupliquer sur d'autres territoires ?

Le plan régional de soutien à l'économie sociale et solidaire en Corse

"En mars 2011, l'assemblée de Corse a adopté son plan régional de soutien à l'économie sociale et solidaire intitulé Cors'Eco solidaire. Articulé autour de 9 axes d'intervention, il définit une politique globale qui comprend notamment la création, le maintien et la qualification d'emplois durables mais aussi l'intégration des clauses sociales dans la commande publique. Les premiers enseignements tirés de la mise en œuvre du plan sont positifs. Grâce à la palette d'outils proposés aux acteurs, le terrain est là et de nouveaux projets innovants se sont mis en place. Tel est le cas du groupement d'employeurs Tremplin, que la collectivité territoriale de Corse soutient grâce au financement d'emplois tremplins associatifs."

Florence BONIFACI,
Chef du département
financement de l'entreprise
et de l'économie sociale
et solidaire à l'ADEC
(Agence de développement
économique de la Corse)



Maryse DOMINICI, Magali MARTIN
et Joseph LUCIANI

Avec ses collègues Maryse Dominici et Magali Martin, Joseph Luciani, Directeur adjoint de l'unité territoriale de Haute-Corse, regrettait que "les SIAE, la plupart de petite taille, ne puissent remplir pleinement leur mission d'accompagnement social et professionnel du fait du manque de moyens. En outre, il était nécessaire de sortir d'une relation fondée sur de simples remontées statistiques pour aller vers un système où le travail réalisé par toutes ces structures pourrait être valorisé. Cette réflexion nous a conduits avec l'ensemble des partenaires institutionnels et les SIAE à réfléchir à la mutualisation d'un emploi de conseiller en insertion professionnelle. C'est ainsi que le GE Tremplin est né. Nous avons privilégié un accompagnement social et professionnel dans l'optique d'une stratégie de consolidation des structures".

La création de ce Groupement d'employeurs a été grandement facilitée par l'appui du DLA. Toutes les parties prenantes témoignent de son apport essentiel. Joseph Luciani note que "le DLA a été très précieux. Il a permis aux SIAE de trouver la bonne solution. L'accompagnement a été très concret avec un travail de fond sur les statuts, le modèle économique". Aujourd'hui, une seconde mission est en cours pour poursuivre le développement et la consolidation du GE. Le GE Tremplin est donc le fruit d'un constat partagé entre les institutionnels et les SIAE. Marie-Hélène Simonpietri, responsable du DLA de Haute-Corse, observe que "tous les financeurs publics sont très impliqués dans ce projet avec Corse Active : l'Etat, la Collectivité territoriale de Corse via l'ADEC, le Conseil général de Haute-Corse. Cet outil a mis en place une réelle dynamique territoriale". "Le GE a commencé à fonctionner en février 2012 ; il compte 14 adhérents sur les 18 SIAE de Haute-Corse. 9 structures se partagent un emploi et demi de conseiller en insertion professionnelle", précise Jean-Claude Perfetti, Président du GE Tremplin et co-gérant de Triac, entreprise d'insertion membre du GE. "Le GE fédère des chantiers d'insertion, des associations intermédiaires, des entreprises d'insertion et une entreprise adaptée."

Ça marche : Association SOS Solidarité

Franck Burel, Directeur de l'association SOS Solidarité

SOS Solidarité est née en 1985, avec pour objectif d'apporter des réponses aux familles en difficulté de la ville de Pontault-Combault, notamment en leur facilitant l'accès et le maintien au logement, puis depuis 1993 en favorisant l'insertion professionnelle avec l'agrément d'association intermédiaire. Elle emploie aujourd'hui une douzaine de permanents et environ 160 personnes en insertion chaque année.

Pouvez-vous préciser sur quels champs intervient SOS Solidarité ?

Côté logement, nous réalisons des opérations de maîtrise d'ouvrage d'insertion, des actions d'intermédiation locative et sommes prestataires du Conseil général pour réaliser l'Accompagnement social lié au logement (ASLL). Côté IAE, nous mettons à disposition des personnes en difficulté d'insertion auprès des particuliers et des entreprises.

Qu'attendiez-vous d'un accompagnement DLA ?

Nous voulions faire un bilan et vérifier la viabilité des actions en cours et à venir.



Concrètement, l'objectif était de mener une réflexion sur la gouvernance, de renforcer le rôle décisionnel du CA, de travailler sur des outils de communication et de développer un plan d'action sur trois ans. Cet accompagnement s'est déroulé en deux parties : la première sur le projet associatif en tant que tel, et la seconde sur le renforcement de l'organisation et la stratégie de financement.

SOS Solidarité est très soutenue par la commune de Pontault-Combault.

A-t-elle été associée à ses travaux ?

Nous avons travaillé ensemble sur un projet de convention de mise à disposition de personnel pour le remplacement d'agents municipaux à hauteur d'un ETP annuel. Cette expérimentation a été très positive : d'une part les services municipaux ont été très satisfaits des travaux réalisés, d'autre part cela a permis à l'association d'accéder à de nouveaux postes et de nouveaux contrats. Enfin, cette collaboration a permis de sensibiliser la ville sur les clauses d'insertion sociale des marchés publics.

TERRITOIRES

Hélène Savelli, Directrice du GE Tremplin, observe que *“les SIAE avaient besoin de se professionnaliser. Aujourd’hui, l’IAE est passée d’une vocation à un métier. Le suivi professionnel des bénéficiaires est une obligation liée au statut même des SIAE. Grâce à la mise à disposition à temps partagé du conseiller en insertion professionnelle, les sorties positives se sont améliorées”*.
 Signe de cette réussite, les perspectives de développement du GE Tremplin sont nombreuses.

“Nous réfléchissons aujourd’hui à élargir l’offre de service du GE Tremplin et étudions différentes pistes de mutualisation, en évaluant les besoins communs des SIAE. Cela pourrait déboucher sur le recrutement d’une psychologue. La dynamique est enclenchée, à nous de la poursuivre, tout en préservant l’équilibre économique du GE Tremplin”, souligne Jean-Claude Perfetti qui observe également que le GE Tremplin est une bonne clé d’entrée pour réfléchir à une formation adaptée au territoire : *“le GE est un bon moyen de peser sur l’offre de formation. C’est ainsi que nous avons désormais un référent auprès de l’AFPA”*.

L’apport du GE Tremplin est donc réel pour les bénéficiaires et les partenaires publics. Il crée une véritable dynamique. Hélène Savelli observe que *“ce GE est un pas en avant énorme en Haute-Corse. Il crée du lien entre toutes les SIAE qui, compte tenu du territoire et de leur création récente, ne se connaissaient pas toutes. Certaines d’entre elles ont suivi des formations communes, des salariés en fin de parcours au sein d’une SIAE ont pu en intégrer une autre. Ce GE est une réussite. Il participe pleinement à la structuration et la reconnaissance des SIAE !”*

Ce succès collectif a permis aux SIAE de Haute-Corse de se doter d’un outil innovant qui améliore grandement leurs actions et crédibilise leurs résultats.

Témoignage

Joseph LUCIANI,

Unité Territoriale de Haute-Corse, Directeur adjoint à l’emploi

L’insertion par l’activité économique (IAE) en Haute-Corse doit être appréhendée à partir d’un certain nombre de constats que sont le territoire, les difficultés de mobilité et la taille des structures. Face à cette situation, les partenaires regroupés autour du Conseil Départemental de l’IAE ont défini une ligne d’action favorisant le développement des structures d’insertion par l’activité économique (SIAE). Cette volonté porte ses fruits : nous sommes passés de 4 SIAE sur le département en 2008 à 18 aujourd’hui ! Après cette phase importante de création, il convient aujourd’hui de stabiliser l’existant, le structurer et le consolider. Nous avons observé la

nécessité de renforcer l’accompagnement social et professionnel au sein des SIAE pour améliorer les taux de sorties positives vers l’emploi. Compte tenu de la petite taille de la majorité des SIAE, nous avons réfléchi avec l’ensemble de nos partenaires, ADEC, Conseil général, Corse Active, à la mise en place d’un dispositif de mutualisation de la fonction de conseiller en insertion professionnelle. C’est ainsi qu’est né le groupement d’employeurs Tremplin. A ce jour, nous sommes pleinement satisfaits des résultats obtenus.

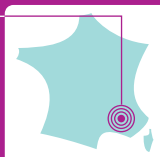
Ça marche : Association Coup de Pouce

Huguette Crépin, Présidente de Coup de Pouce dans le Vaucluse

Créée il y a environ 20 ans en réponse à une forte baisse de l’activité économique du territoire de l’Enclave des Papes, l’association intermédiaire Coup de pouce a développé une offre de services de ménage et jardinage auprès des particuliers, artisans, agriculteurs, associations et collectivités. Elle a été également impliquée dans la création d’un chantier d’insertion, la gestion d’un pôle d’insertion ou encore l’animation d’un dispositif pour aider des personnes d’origine étrangère.

Quelle était la situation de l’association à votre arrivée à la présidence en 2007 ?

Lorsque l’association a été créée en 1991, Valréas était la capitale européenne du cartonnage, une activité qui était en cours de disparition. La conjoncture économique devenait difficile sur un territoire à la population vieillissante. La première présidente de Coup de Pouce était également conseillère générale et connaissait très bien le contexte. Elle a rapidement développé une belle clientèle pour du service à la



personne. Mais lorsque je suis arrivée en 2007, l’association faisait face à une baisse de rentabilité avec un taux d’autofinancement de 95% !

Qu’attendiez-vous d’un accompagnement DLA ?

Après presque 20 ans de fonctionnement, j’ai fait appel au DLA pour repositionner et questionner l’association. L’accompagnement DLA a été mené en partenariat avec l’ensemble des acteurs de l’insertion impliqués sur le territoire. Nous avons monté deux séminaires en mars et décembre 2011 qui ont rassemblé élus et partenaires.

Quels sont les résultats de ce travail collectif aujourd’hui ?

Il nous a permis de réaliser un état des lieux du territoire et un diagnostic approfondi de la structure. Nous avons ainsi mieux valorisé nos activités. Enfin nous avons travaillé avec la communauté de communes de l’Enclave des Papes sur la clause d’insertion sociale de la future Cité du Végétal ; et avec le Conseil général sur une mission dédiée aux publics très éloignés de l’emploi.

ZOOM SUR

Une initiative favorisant la mutualisation entre SIAE

Depuis 2006, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) du département de l'Yonne disposent d'un espace de parole et de co-construction original : "Les petits déjeuners de l'insertion". Ce rendez-vous, mis en place dans le cadre d'une ingénierie collective du DLA, favorise le partage des compétences et la mutualisation, créant du lien entre des structures souvent isolées.



Antoine BRONDEL,
Chargé de l'IAE
à la Direccte de l'Yonne

"Il y a quelques années, un audit mené sur le département dans le cadre du Plan national de modernisation de l'IAE avait mis en évidence un certain

nombre d'axes d'amélioration à apporter au fonctionnement des structures d'insertion de l'Yonne, rappelle Antoine Brondel, chargé de l'IAE à la Direccte de l'Yonne, et l'un de ces axes était la professionnalisation et la synergie entre les acteurs. C'est à la même période qu'a pris forme l'idée des "Petits déjeuners de l'insertion", des rencontres mensuelles ouvertes à toutes les structures actives sur le terrain, une initiative financée par le DLA 89." En effet, si leurs parcours sont divers, elles possèdent toutes un point commun : celui d'être assez isolées géographiquement mais aussi cloisonnées chacune dans leur secteur d'activité.

Pour le Conseil général, il existe en outre un enjeu particulier autour des structures de l'IAE que souligne Antoine Bonacorsi (voir encadré) : "ces associations assument souvent des budgets conséquents et sont confrontées à des problématiques semblables à celles de petites entreprises. La montée en compétence

de leurs bénévoles et salariés permanents est donc primordiale, ne serait-ce que pour garder le cap au cœur des nouvelles orientations tracées par le plan de modernisation de l'IAE." Pour Bernard Pesquet, responsable d'une association bénéficiaire, "les petits déjeuners de l'insertion ont impulsé une dynamique en facilitant les rencontres et le partage d'expériences. Une à deux fois par trimestre, on y évoque nos difficultés, nos solutions, nos réussites, nos projets... et cette mise en commun est extrêmement positive. Elle nous a par exemple permis de mutualiser un poste de conseiller en insertion professionnelle pour 3 Ateliers-chantiers d'insertion (ACI), de créer une plaquette commune pour présenter nos activités, et plus ponctuellement de mutualiser des formations pour le personnel." Suite logique de cette collaboration, la création en 2007 de l'ACIP 89 qui fédère désormais les chantiers d'insertion : le fonctionnement de cette association est basé sur l'indépendance de ses adhérents et son objectif est de mutualiser et coordonner des actions, de permettre la mise en place de formations et d'établir une veille pour tous les domaines touchant à l'insertion. Une structure aujourd'hui reconnue par les partenaires financiers des ACI et qui leur permet de s'exprimer d'une seule voix en portant un message commun, cohérent et fédérateur.

Chiffres clés - IAE Yonne

- 24** structures d'insertion dont
- 12** associations porteuses de chantiers d'insertion (ACI)
- 6** associations intermédiaires (AI)
- 3** entreprises d'insertion (EI)
- 3** entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
- 500** postes équivalents temps plein (ETP) par an
- 2000** bénéficiaires par an

Témoignage

Antoine BONACORSI,
Sous-direction de l'insertion au Conseil général de l'Yonne

Il y a quelques années, les structures d'insertion par l'activité économique de l'Yonne ont commencé à exprimer un réel besoin d'ingénierie, de compétences, et surtout de se professionnaliser. C'est ainsi que la sous-direction de l'insertion a participé, dès son origine, au comité de pilotage du DLA aux côtés de la Direccte, puis que la sous-direction Autonomie et handicap s'y est investie également depuis trois ans. Outre l'aide évidente qu'il apporte aux associations en termes de compétences et de mutualisation, le DLA est également pour le Conseil général une source précieuse d'expertise qui nous permet de mieux connaître le tissu associatif et de dresser des diagnostics à l'échelle du territoire. Nous nous appuyons entre autres sur cet outil pour impulser les politiques sur le terrain, pour faire passer des messages en direction des associations mais également des élus locaux. C'est aujourd'hui un partenaire incontournable qui joue un rôle de médiateur très important, qui donne du sens à l'action.

Les réseaux de l'IAE : amplifier la collaboration avec les DLA

Quelles sont aujourd'hui les attentes et les perspectives du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) ? Au nom de l'ensemble des réseaux, Luis Semedo, CHANTIER Ecole, Alexis Goursolas, FNARS et Astrid Le Vern, COORACE nous présentent les grandes réflexions communes.

ZOOM

Pour changer d'échelle, le collectif des réseaux de l'IAE propose 3 pistes majeures. Rénover la gouvernance pour une politique forte de l'insertion, développer des partenariats responsables et enfin garantir une logique de responsabilité et d'efficacité budgétaire : telles sont les pistes de développement de l'IAE. Chaque axe part d'un constat, fixe des objectifs et formule des propositions. Ainsi, pour le développement des partenariats responsables, la valorisation de l'offre de l'IAE vise notamment le renforcement des achats socialement responsables et les démarches de RSE. Pour l'efficacité budgétaire, il est attendu que les futurs programmes opérationnels 2014-2020 de la Commission européenne intensifient la place de l'insertion.

Quelle est la situation de l'IAE Aujourd'hui ?

L'action des structures de l'insertion par l'activité économique est régie par un ensemble de règles. Il faudrait parvenir à assouplir certaines d'entre elles, afin de faciliter l'accompagnement des personnes. Cela rappelle les enjeux traditionnels de l'IAE, notamment la question du juste financement, demeurent prégnants aujourd'hui. Nous souhaitons nous inscrire dans une vision de développement et montrer que les acteurs de ce secteur ont toute leur place dans les questions de développement économique de notre pays. Aujourd'hui, ce secteur emploie 240 000 personnes par an. C'est dire son importance et le rôle qu'il joue dans l'économie nationale ! Nous avons l'ambition commune de multiplier ce chiffre par deux d'ici 5 ans en nous appuyant sur les outils existants et en optimisant les pratiques. L'IAE recèle de nombreux potentiels, à nous de les porter collectivement afin d'apporter une réponse adaptée aux questions d'emploi et de sécurisation des parcours professionnels. Parmi les pistes que nous retenons, nous voudrions citer les achats socialement responsables, les clauses d'insertion dans les marchés publics et le recrutement sur les marchés en tension. Dans ces trois domaines, les structures de l'IAE peuvent apporter une réponse adaptée aux besoins des entreprises. Il nous appartient d'amplifier et de structurer des partenariats adaptés.

Pour répondre à ces exigences, la formation professionnelle des salariés doit être encouragée. Quelle est votre position sur ce sujet ?

Les salariés en insertion sont confrontés à une exigence croissante de formation, de qualification, de reconnaissance professionnelle. A des degrés divers, chaque réseau a su développer des outils et démarches appropriés. Cela suppose une ingénierie de formation particulièrement fine. Nous devons travailler dans deux directions. Tout d'abord vers les SIAE pour favoriser la formation de leurs salariés, mutualiser les actions mises en œuvre, et travailler dans la complémentarité. Mais cela suppose aussi que nous menions une action auprès de l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle : Etat, conseils régionaux, OPCA et fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Il faut sortir des simples indicateurs traditionnels chiffrés pour aller vers des indicateurs plus ambitieux comme celui de la formation suivie par les salariés de nos structures. Pour cela, nous regrettons que les financements ne soient pas plus orientés vers le secteur de l'IAE. Le fonctionnement du FPSPP, par appel à projets ouverts aux seuls OPCA et Pôle Emploi, ne nous facilite pas l'accès aux financements. D'autant plus que la diversité des champs d'intervention et des statuts des SIAE conduisent à une dispersion des OPCA représentés. C'est également en ce sens qu'une nouvelle gouvernance des politiques d'insertion est nécessaire.

Face à ce cadre, comment les structures se positionnent-elles ?

Nos structures sont dans un environnement évolutif dans lequel elles doivent s'adapter en permanence. C'est pourquoi, l'articulation entre les réseaux et les DLA doit être encouragée. La complémentarité qui existe entre tous les acteurs de l'accompagnement est réelle. D'ailleurs sur certaines thématiques, les réseaux sont prestataires pour le DLA ! Cela témoigne de l'intérêt de cette collaboration ; toutefois, elle doit être encore amplifiée grâce à une meilleure articulation des interventions de tous les acteurs. Par une mise en commun renforcée des capacités réciproques, des expertises croisées, nous gagnerons en efficacité au profit des structures.

L'insertion par l'activité économique : moteur du développement local

Créée en 2000, l'association Trans'boulot apporte aujourd'hui en Moselle et Meurthe-et-Moselle un service de taxi social. Son credo est simple : le manque de mobilité ne doit pas constituer un frein à l'emploi. Une philosophie qui l'a conduite récemment à s'allier au Conseil général pour travailler sur une plateforme de covoiturage avec le soutien du DLA.

"Le cabinet conseil missionné dans le cadre du DLA a notamment évalué la viabilité de l'offre de services et redéfini les modalités de fonctionnement et le niveau d'implication de tous les partenaires. Cet accompagnement a donc conduit d'une part à valider l'idée de plateforme mobilité-services, mais en des lieux plus stratégiques que Crusnes qui était trop excentré, et d'autre part à engager une réflexion sur la collaboration avec d'autres structures d'insertion locales (service de blanchisserie, livraison de paniers de légumes...). Enfin, une réflexion juridique est en cours visant à mettre en cohérence les nouvelles activités de l'association et sa structure, l'idée étant peut-être de faire évoluer Trans'boulot vers une entreprise d'insertion et de s'orienter vers la constitution d'un groupe économique solidaire (GES)."

Pierre-Jean PETIT,
Directeur de Trans'boulot

Gérant aujourd'hui cinq sites répartis sur deux départements, l'association Trans'boulot (agrée ACI) assure le transport de personnes en difficulté engagées dans un parcours d'insertion professionnelle. Ce service de taxi social peut être prescrit par Pôle Emploi, une assistante sociale, etc. Il fonctionne à la demande, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Outre sa cinquantaine de salariés en contrats aidés, Trans'boulot emploie actuellement huit permanents. *"Pour les personnes les plus fragilisées, sans permis ou sans voiture, l'accès à l'emploi est très contraint sur un territoire comme celui de Briey par exemple, souligne Mylène Gauche, directrice des services territoriaux de Briey au Conseil général de Meurthe-et-Moselle, son imbrication entre Moselle, Meuse et Luxembourg ne facilite pas la mise en place de transports en commun traditionnels."*

Souhaitant aller plus loin que le simple transport à la demande, Trans'boulot travaille également depuis 2010 au développement du concept de plateforme mobilité-services. Une première expérience a été menée avec l'appui du Conseil général de Meurthe-et-Moselle sur la commune de Crusnes. L'idée était de miser sur la circulation transfrontalière quotidienne et de proposer une plateforme de covoiturage organisée, sécurisée, associant

différents services : nettoyage de véhicules à sec, pressing, dépôt-relais pour les Amap de la région, etc. *"En octobre 2011, nous avons sollicité le DLA afin de voir quelles suites donner au projet, évoque Pierre-Jean Petit, directeur de Trans'boulot, le nettoyage avait en effet très bien fonctionné, mais le covoiturage et les autres services beaucoup moins..."*. Le DLA est sollicité sur deux axes : d'une part sur l'avenir potentiel du nettoyage de véhicules (comment le maintenir, le développer, l'adapter aux besoins du territoire) ; d'autre part sur l'intérêt pour l'association d'intégrer un réseau de transports organisé à la demande du Pays de Briey.

L'originalité du projet de Crusnes était de rassembler plusieurs partenaires : associations locales, Communautés de communes, Département, Région et Etat. *"Faire un bilan structuré de cette expérimentation était important pour l'association, poursuit Pierre-Jean Petit, car notre structure est dépendante à 90-95% des subventions publiques, et principalement celles du Conseil général de Meurthe-et-Moselle. Notre action en faveur de la mobilité des personnes en difficulté s'inscrit dans une priorité départementale et est construite autour de l'idée que l'insertion peut réellement être l'un des moteurs du développement local."*

Témoignage

Mylène GAUCHE,
Directrice des services territoriaux de Briey, Conseil général de Meurthe-et-Moselle



Le Conseil général soutient directement l'association mais aussi en étant partenaire financier du DLA. Ce dispositif nous permet en effet de soutenir les associations nécessaires aux territoires. C'est un outil efficace et rassurant pour tous. Trans'boulot nous a séduits non seulement parce qu'elle apporte des solutions au manque de mobilité de personnes en difficulté, mais aussi parce qu'elle le fait dans le cadre d'un chantier d'insertion qui donne du travail à une cinquantaine de personnes en difficulté. C'est une association dynamique, audacieuse, bien inscrite dans

une démarche prospective et très au fait des difficultés des populations. Notre département est très marqué par le contexte socio-économique de la crise de la sidérurgie. Nous devons gérer des enjeux bien spécifiques en termes d'insertion car la population active, très fragilisée, est majoritairement peu qualifiée, pas très mobile, très attachée à son territoire et rencontre de grandes difficultés au quotidien. La gestion de "l'après-mine" implique donc d'agir sur la mobilité, la formation, mais aussi sur le développement de nouvelles activités économiques : transports alternatifs ou encore dépollution des sols, revalorisation de l'environnement, etc.

Bilan de l'accompagnement des SIAE par les DLA en 2011

En 2011, plus de 15% des bénéficiaires du DLA sont des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), majoritairement sous statut associatif. Il s'agit ainsi du 2^{ème} secteur le plus accompagné après la culture.

Près de 70% des SIAE bénéficiaires d'un DLA en 2011 sont affiliées à un ou plusieurs réseaux de l'IAE

Bilan de l'accompagnement des SIAE par les DLA en 2011, réalisé par le Cnar IAE en 2012

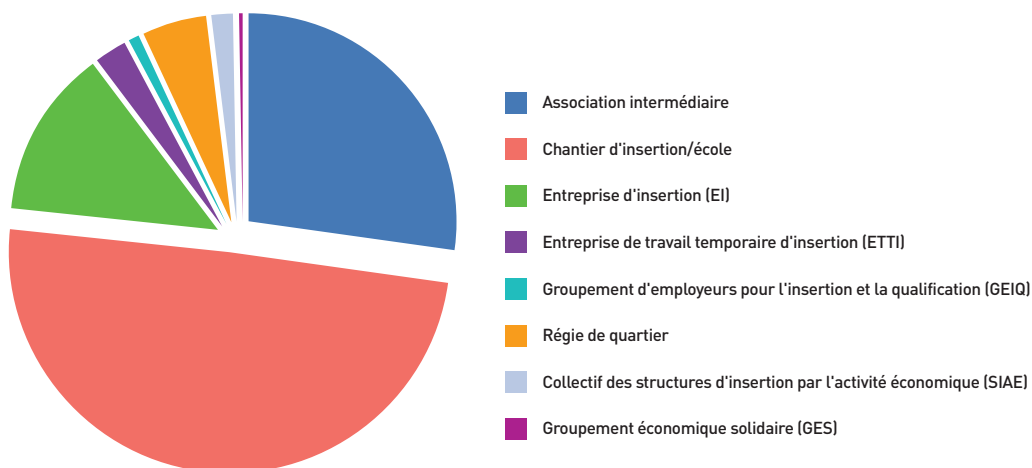
Les principaux chiffres 2011

794 SIAE ont bénéficié d'une ou plusieurs ingénieries DLA en 2011.

Sur 625 prestations de conseil, 2/3 sont individuelles et 1/3 collectives.

Les SIAE bénéficiaires du DLA en 2011 totalisent plus de 3 300 salariés permanents et 33 700 salariés en insertion.

LE PROFIL DES SIAE ACCOMPAGNÉES



Les thématiques des accompagnements

Les principales thématiques des ingénieries individuelles concernent la stratégie de consolidation de la structure (22%), le projet de la structure (16%) et l'organisation interne (15%). La thématique de la mutualisation représente 16% des ingénieries collectives.

DLA et réseaux de l'IAE

69% des SIAE bénéficiaires d'un DLA en 2011 sont affiliées à un ou plusieurs réseaux de l'IAE. Au cours de la même année, les réseaux de l'IAE ont prescrit 12% des ingénieries individuelles et 9% des ingénieries collectives.

Les réseaux de l'IAE sont intervenus comme prestataires sur 6% des ingénieries individuelles (en particulier sur l'évolution de l'activité, l'organisation interne et l'appui au projet de la structure) et 5% des ingénieries collectives (en particulier sur la mutualisation, le management / gestion des ressources humaines et les clauses sociales dans les marchés publics).

Projet stratégique DLA 2013-2017 : 4 chantiers prioritaires

En mars 2012, le comité de pilotage national du Dispositif local d'accompagnement (DLA) a décidé d'engager un travail de réflexion intitulé "projet stratégique DLA 2013" dont l'objectif est d'alimenter la réflexion de l'Etat et de la Caisse des dépôts (CDC) pour la définition d'un nouveau cadre d'intervention du DLA à compter de 2013.

Une démarche participative

La DGEFP, la CDC et la CPCA, appuyés par l'Avise, ont confié la réalisation de ce travail de réflexion au cabinet Soleil Bleu qui a mené une large consultation à travers des entretiens, des groupes de travail et des questionnaires.

Celui-ci a mobilisé, entre mars et juin 2012, plus de 250 personnes : financeurs, pilotes, réseaux associatifs, responsables et chargés de mission DLA, C2RA et CNAR, collectivités et prestataires.

Les 4 chantiers

Les constats établis à partir des données recueillies et analysées par Soleil Bleu ont permis aux pilotes nationaux de définir 4 chantiers prioritaires : le chantier "métiers" qui visera à repreciser le rôle de chaque acteur opérationnel dans le dispositif pour optimiser leur offre de service ; le chantier "performance" qui visera à mieux mesurer et renforcer la qualité d'intervention du dispositif ; le chantier "gouvernance" afin de renforcer le pilotage national et régional et enfin, le chantier "financement" visant à rechercher de nouveaux leviers de financement.

Une mise en œuvre rapide des chantiers

Un groupe "projet" réunissant la DGEFP, la Caisse des Dépôts et la CPCA, animé par l'Avise, se réunira à intervalles réguliers afin de mettre en œuvre ces 4 chantiers qui feront l'objet de groupes de travail spécifiques.

Ces travaux seront menés au cours du dernier trimestre 2012 et de l'année 2013 en poursuivant la démarche participative engagée depuis le lancement du projet stratégique.

RESSOURCES EN LIGNE



WWW.SOCIALEMENT-RESPONSABLE.ORG

Animé depuis 2008 par l'Avise, socialement-responsable.org est le site de l'achat socialement responsable. Afin de faciliter la mise en relation entre les acheteurs professionnels et les structures d'insertion par l'activité économique, il contient un annuaire national référencé environ 4 000 de ces structures. En complément, le site met à disposition des acheteurs de nombreuses ressources, comme des témoignages de SIAE ou des fiches d'expérience d'acheteurs publics ayant mis en œuvre des clauses sociales dans leurs marchés. Le Grand Dijon, Carcassonne agglo, la métropole Nice Côte d'Azur ou encore les villes de Villeneuve d'Ascq et de Montauban font partie des dernières collectivités interrogées.

Rendez-vous sur le site pour en savoir plus !



L'INNOVATION SOCIALE, UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Cette publication, réalisée à l'initiative de l'ARF avec l'appui technique de l'Avise, est destinée aux élus et techniciens des collectivités locales qui souhaitent intégrer les questions d'innovation sociale dans leurs politiques de développement.

En téléchargement sur : www.essenregion.org



POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020

A l'heure de la négociation du prochain cadre financier de la politique de cohésion européenne 2014-2020. Ce numéro des Repères Europe présente les principaux changements en vue et met en évidence les nombreuses opportunités proposées par l'Union européenne en faveur de l'ESS.

En téléchargement sur : www.avise.org



Avec le soutien de

